## Mairie de ST ANDRE-en-VIVARAIS

Nbre de Conseillers : L'an Deux Mille vingt trois

en Exercice : 9 Le 05 Décembre 2023 à 19 heures 30.

Présents Le Conseil Municipal de la Commune de ST André-en-Vivarais : 8

Votants Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire bâtiment ancienne : 9

sous la Présidence de M. CAVROY Antoine Maire.

Date de convocation Adressée individuellement A chaque membre Le: 28/11/2023

Présents : BRUYERE CUOQ Patricia, CAVROY Antoine, CHARRIER Brigitte,

GRANGEON Régis, MAILLE Nadège, MONGRENIER Julien, PAULET

Marjolaine, QUIBLIER Aymeric

Absents:

Pouvoirs: MARCON Jean Michel donne pouvoir à QUIBLIER Aymeric

Secrétaire : a été nommé(e) secrétaire

## LISTES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU **05 DECEMBRE 2023**

N°2023-47 : Objet : Renouvellement poste agent technique en CDD

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de renouveler le poste d'agent technique en CDD à compter du 01/01/2024 pour une période de 3 ans.

N°2023 - 48 Objet : Délibération relative aux délégations consenties au maire par le conseil municipal pour les travaux de débroussaillage

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne autorisation au Maire pour les travaux de débroussaillage d'un montant de 4 717€ HT.

N°2023 - 49 Objet : Echéance du contrat de location du photocopieur de la mairie

Le Conseil Municipal décide de signer le contrat avec la société MDJ.

N° 2023- 50 Objet : Vente de la parcelle AN n°197 au lieu-dit Beaudinet

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

N°2023 - 51 Objet : Délibération relative aux délégations consenties au maire par le conseil municipal pour les travaux de toiture de l'église

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne autorisation au Maire la réalisation des travaux de restauration de la toiture de l'église pour un montant de 5 940€ HT.